

FICHE ACTION - CONCERTATION



Impliquer les acteurs dans la définition de l'offre d'animation d'un site à vocation écologique et touristique



Lise Barralier
06 66 41 81 89

lbarralier@hotmail.fr

Ludivine Romand
04 79 36 37 27

ludivine.romand@aacaiquebelle.com

Contexte : La Plaine des Hurtières présente une grande diversité de milieux secs et humides liés à la dynamique de l'Arc et aux aménagements successifs. Dans le cadre de mesures compensatoires (autoroute), la gravière d'extraction de matériaux est devenue un plan d'eau attractif, une mosaïque d'habitats naturels a été recréé, et un plan de gestion a été élaboré. La conciliation des usages (tourisme, agriculture, pêche, baignade, protection de la nature ...) n'a pas toujours été évidente.

Aujourd'hui, la fréquentation du site prend de l'ampleur, avec les équipements pédagogiques installés par la commune (salle d'animation, sentier pédagogique, observatoire ...). Plusieurs acteurs locaux perçoivent les particularités du site (intégré dans le périmètre Natura 2000), et l'intérêt d'agir ensemble, pour y développer leurs propres activités, dans un cadre favorable à la préservation de la vocation naturelle du site.

La chargée de mission tourisme de la Communauté de Communes chargée de l'appui technique à la réalisation des aménagements et l'agent de développement de l'Association d'Animation Cantonale (relais local du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie) se sont questionnés sur le devenir du site. Suite à des échanges avec les élus et les gestionnaires, il a semblé opportun de mettre en place une démarche participative, animée conjointement par la collectivité et l'association.

Objectifs de l'action :

Mobiliser un groupe d'acteurs pour définir l'offre d'animation sur ce site à vocation écologique et touristique.

Description de l'action :

- Constitution du groupe projet : instance composée d'élus et des deux animatrices du dispositif
- Réalisation d'entretiens individuels avec les acteurs pressentis pour intégrer le Comité de pilotage : Accompagnateurs Moyenne Montagne, Office du Tourisme, gestionnaires du site (Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie, Fédération de pêche), élu communautaire...
- Constitution du Comité de Pilotage
- Réunion du Comité de Pilotage :
 1. Etat des lieux partagé du fonctionnement du site
 2. Définition des thèmes de travail pour la suite
 3. Visite sur site
 4. Organisation des sous-groupes de travail : animations sportive, culturelle, nature et charte d'utilisation
 5. Définition et mise en œuvre d'un programme d'animations
 6. Evaluation du fonctionnement du groupe et des résultats obtenus

Territoire concerné :

Plaine des Hurtières,
Commune de St Alban d'Hurtières
SAVOIE



Public cible :

Les acteurs en mesure de proposer des animations sur le site : Ecole de Pêche, Commune, Office de Tourisme, Comité des Fêtes, association Terre et Pierre, Association d'Animation Cantonale, syndicat des Accompagnateurs en Montagne, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie, CPIE, l'intercommunalité.

Rôle des structures :

Co-animation de la démarche

Nos chiffres clés :

5 temps de travail avec le groupe projet
11 entretiens individuels

Partenaires techniques :



Equipe projet :



FICHE ACTION - CONCERTATION

Les 3 principaux points forts de cette action et les clés de réussite :

- Prise de conscience de la nécessité de dynamiser et structurer le site en terme d'animation tout en préservant et valorisant ses spécificités naturelles
- Volonté d'agir pour la mise en place d'animations et prise en compte de la vulnérabilité du site
- Binôme collectivité-association

Les 3 principales difficultés rencontrées :

- Mobiliser dans la durée
- Accompagner vers l'autonomie
- Prendre en compte les conflits de personnes

Perspectives d'évolution de cette action :

- Articulation du Comité de pilotage avec les instances Natura 2000
- Autonomie des groupes de travail
- Prise en charge par le groupe projet de la poursuite de l'animation de la démarche

Document(s) concernant l'action, mis à disposition en téléchargement

Documents complémentaires disponibles sur demande (cahier des charges, présentation projet, etc.) :

- Charte d'utilisation du site (quand elle sera disponible)
- Trame des entretiens individuels

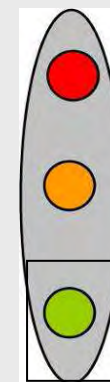
Date de rédaction de la fiche : 23 /01/2012



Attention

- Au temps de travail nécessaire à la mise en œuvre de la démarche concertée
- Au maintien de la mobilisation : relancer individuellement chaque participant avant chaque Comité de pilotage

Appréciation globale de l'action :



L'action menée est insuffisante au regard du résultat souhaité

En l'état actuel des choses, des axes d'amélioration sont à trouver et à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif fixé

L'action conduite répond aux objectifs fixés au préalable

Coût de l'action :

Temps de travail

Investissement en temps de travail :

16 jours pour chaque animatrice de la démarche